

CHAPITRE III

Première raison qui fait de sa maternité le centre et la clef des privilèges de la bienheureuse Vierge. — Elle les réclame à titre de *dispositions*.

I. — D'où vient à la maternité de Marie ce privilège d'être le centre vers lequel convergent tant de grâces, la source d'où elles coulent, le principe dont elles sont comme les corollaires ? A vrai dire, nous avons déjà plus d'une fois donné la réponse à cette question, ou plutôt les Pères et les Docteurs l'ont fait pour nous. Mais elle est de telle importance que nous devons la creuser plus profondément. Ce sera le but de ce chapitre et des suivants. Mais ici, comme partout ailleurs, je ne veux pas marcher, sans me sentir appuyé sur les autorités les plus recommandables. Et pourquoi voudrais-je parler de mon chef, quand de partout surgissent les témoins du plus grand poids ?

Saint Thomas d'Aquin nous propose une raison péremptoire, qui suffirait à elle seule pour éclairer la question. Elle a, de plus, cet avantage qu'elle établit plus directement les prérogatives de la Vierge, antérieures à la conception du Verbe incarné.

« Lorsque Dieu choisit par lui-même quelqu'une de ses créatures pour une fonction spéciale, il la dis-

pose d'avance et la prépare à remplir dignement le ministère auquel il l'a destinée » (1).

Principe bien court, bien simple, mais d'une certitude et d'une fécondité merveilleuses. Le Docteur Angélique en fait ici l'application particulière à la pureté sans tache de Marie, prouvant par lui qu'elle n'a jamais connu la moindre faute. Mais, comme le principe est universel, il en use immédiatement après pour démontrer qu'elle reçut, dès sa première sanctification, la plénitude des grâces. « A chacun Dieu donne la grâce suivant l'élection qu'il fait de lui. Et parce que le Christ, en tant qu'il est homme, avait été prédestiné pour être le Fils de Dieu, sanctificateur du monde, il eut en propre une plénitude de grâces assez grande pour enrichir tous les hommes, suivant qu'il est dit en saint Jean : Et de sa plénitude nous avons tous reçu (2). Mais la bienheureuse Vierge Marie a obtenu une si grande plénitude de grâces que nulle créature n'a été voisine comme elle de l'auteur de la grâce : car elle reçut en elle-même celui qui est plein de toute grâce, et par son enfantement elle fit couler en quelque sorte la grâce sur l'humanité tout entière » (3). J'ai voulu transcrire ce texte dans son intégrité, parce qu'il nous rappelle la double destinée de Marie ; disons-mieux, sa destinée totale : devenir mère du Dieu fait homme, et concourir avec lui comme mère, suivant le mode et dans la mesure que nous expliquerons ensuite, au salut du monde.

Telle est donc la raison et la règle d'après lesquel-

(1) S. Thom., 3 p., q. 27, a. 4.

(2) Joan., 1, 16.

(3) *Dicendum quod unicuique a Deo datur gratia secundum hoc ad quod eligitur*, etc... S. Thom., 3. p., q. 27, a. 5, ad 1.

les il nous faut juger des prérogatives accordées à Marie. Que cette raison soit solide, et cette règle, assurée, toute la conduite de la divine providence dans le gouvernement des Saints nous le témoigne. Voyez Jean-Baptiste, le précurseur du Verbe incarné. Ce n'est pas assez pour Jésus de le sanctifier comme les autres enfants d'Israël : il va, de sa personne, porté dans le sein de sa mère, au devant de cet enfant prédestiné. Jean n'a pas encore vu la lumière du jour matériel que son âme, illuminée par la visite de Jésus, resplendit des clartés de la grâce. Il est déjà ce qu'il apparaîtra plus tard, quand il précédera l'Ange du Testament pour en annoncer l'avènement appelé de tant de vœux, une lampe ardente et brûlante (1). Voyez encore les Apôtres du Christ : « C'est lui qui nous a faits propres au ministère de la nouvelle Alliance », écrivait saint Paul aux Corinthiens (2). Quelle préparation ! Trois ans de noviciat avec le Sauveur pour maître visible ; puis une effusion du Saint-Esprit telle que le monde n'en avait jamais connu, sur leurs têtes et dans leurs cœurs.

Élevons-nous plus haut, jusqu'à l'ordre de l'union hypostatique. Jamais nature créée ne fut ordonnée vers une fin plus sublime que la sainte humanité du Christ ; et jamais aussi créature ne reçut de Dieu pareille abondance de privilèges et de grâces. S'il en était autrement, l'éternelle Sagesse ne disposerait pas tout avec poids, nombre et mesure.

Donc, Dieu fût allé contre les lois les plus inviolables de sa providence si, devant faire de Marie sa mère, et l'associer en cette qualité au grand œuvre de la ré-

(1) Malac., III, 1 ; Joan., V, 35.

(2) II Cor., III, 6.

demption du monde, il n'eût pas répandu à flots sur elle tous les dons, réclamés par une dignité si haute, la première dans l'ordre du salut, après celle du Sauveur lui-même (1).

Mais, pour entrer plus avant dans cette divine économie, nous devons considérer combien l'élection faite par Dieu se distingue des élections humaines. L'homme, quand il choisit un autre homme pour occuper une charge, doit s'informer d'abord s'il est digne et capable de la remplir : son choix présuppose le mérite et ne le donne pas. Tout autres sont les choix de Dieu. Ceux qu'il élit pour une dignité, il les fait propres à la remplir. Voyez-le dans l'ordre de la nature ; avec quelle sollicitude providentielle il a doué chacun des êtres qui le composent, des facultés et des instincts nécessaires à la poursuite de sa destinée. Pourrais-je le soupçonner d'être moins libéral, disons le mot, moins sage, dans l'ordre surnaturel de la grâce ? Ainsi je m'explique pourquoi, voulant transformer la face du monde, il a choisi des pauvres, des simples, des hommes de néant : car son choix les a rendus capables d'accomplir un ouvrage dépassant, au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, leurs forces et leurs aptitudes natives.

Et c'est aussi la raison pour laquelle ses choix à lui ne trompent jamais ni ses prévisions ni ses espérances.

(1) Albert le Grand a très heureusement développé ces idées. « Cum dans dat secundum rationem, et ratio respiciat finem, majus donum dat quod dat ad majorem finem ; ut imperator majus dat cui daret donum ad essendum senatorem, quam daret ad essendum simplicem *servientem*. Sed beatissimae Virgini dabatur donum ad essendum Matrem Dei, omnibus aliis dabatur ad essendum servos Dei. Sicut igitur improporcionabiliter majus est esse matrem Dei quam servum Dei, ita improporcionabiliter est majus donum quod est ad essendum Matrem Dei quam quod est ad essendum servum Dei ». *Super Missus est*, q. 46. Opp. xx, p. 46.

S'il y a un prévaricateur parmi les apôtres élus par Jésus-Christ en personne, c'est que l'élection de Judas n'était pas absolue. Le Seigneur, en l'appelant à sa suite, savait qu'il en serait trahi; mais cela même allait à ses desseins de miséricorde, puisque le salut du monde demandait qu'il fût livré (1). O Marie, ce n'était pas pour permettre, un jour, que vous fussiez infidèle à votre divine mission que le Fils unique de Dieu vous a discernée de toutes les filles d'Israel, et vous a comblée de ses bénédictions, plus que toutes les femmes. Donc, non seulement il vous a préparée lui-même à la dignité qu'il vous réservait; mais, comme cette dignité surpasse en quelque sorte à l'infini toute autre dignité qui n'est pas celle de votre fils, les privilèges qu'elle vous attire dépassent aussi toute mesure. C'est qu'il est de l'ordre de la providence, non seulement que vous ayez été préparée, mais que la préparation réponde à la grandeur de la mission qui vous est divinement confiée.

II. — On ne saurait dire avec quel amour et quelle richesse de style les Pères ont développé ce point de doctrine, à l'honneur du fils et de la mère. Rappelons-nous ce que nous avons déjà dit plus d'une fois sur ce sujet au cours des Livres précédents. Mais ne croyez pas que nous ayons alors épuisé la matière. Ici, plus que partout ailleurs, les chrétiens de tous pays, de tout rite et de toute langue, rivalisent entre eux à qui parlera plus magnifiquement de cette préparation. Le conseil en est formé, avant tous les âges, dans les profondeurs de l'éternité. Et, quand est venue

(1) Cf. S. Thom. a Villanova, in *Fest. Nativ. B. V. M.*, conc. 3, n. 2. *Concion.*, II, 397.

la plénitude des temps, on dirait que la Trinité tout entière, Père, Fils et Saint-Esprit, semble n'avoir de sagesse, de puissance et de bonté que pour achever un si bel ouvrage.

« Tous étaient voués à la mort; mais Dieu, touché de miséricorde, n'a pas voulu que l'homme, formé de ses mains, retombât dans le néant d'où il l'avait tiré. C'est pourquoi il a créé un ciel nouveau, une terre nouvelle, où, descendu par un conseil de bonté pour réformer la famille humaine, il habiterait, lui que rien ne peut contenir. Et ce ciel et cette terre, c'est la bienheureuse et mille fois bénie Vierge Marie... Oh! qu'il est splendide le palais royal préparé pour le Roi universel... Que ce monde est magnifique! L'étonnante création! de quelles plantes de vertu n'est-elle pas ornée... Digne certainement de servir de demeure à Dieu qui vient au milieu des hommes... Que Job, cet ancien patriarche, affirme que le ciel n'est pas pur, ni les étoiles irréprochables devant Dieu. Mais, en vérité, se peut-il concevoir rien de plus pur, rien de plus irréprochable que la Vierge? Faut-il s'en étonner? Dieu, la souveraine et très pure lumière, l'a tant aimée que, par l'opération du Saint-Esprit survenu en elle, il s'est mêlé substantiellement à elle, sortant homme parfait de ses entrailles... Il n'a pas rougi d'être appelé le fils de sa propre créature; et, séduit par l'amour de cette Vierge plus belle que toute chose créée, il a jugé digne de ses embrassements celle qui l'emporte en excellence sur les Vertus même des cieux » (1).

« Silence donc au très sage Salomon; qu'il ne dise plus qu'il n'y a rien de nouveau sur la terre. O Vierge

(1) S. Joan. Damasc., *Orat. 2 in Deip. Nativ.*, n. 4. P. G. xcvi, 684.

toute ruisselante des divines grâces, n'êtes-vous pas le temple saint que le Salomon *spirituel* (1), ce prince de la paix, s'est construit lui-même pour y faire sa demeure; temple où je ne vois pas d'or, mais au lieu d'or, le Saint-Esprit avec ses splendeurs » (2)?

Si Jean Damascène ne résumait pas fidèlement les Grecs, j'ajouterais ce passage d'une lettre de Théodore de Jérusalem, lue devant les Pères du second concile de Nicée et approuvée par eux : « Elle est vraiment Mère de Dieu, Vierge avant, Vierge après son enfantement, *créée* de Dieu, plus sublime en sainteté et en gloire que toute créature intelligible et sensible » (3). Prêtons maintenant l'oreille aux Coptes. Ils chantent dans leur Liturgie : « Le Père vous a faite avec une sollicitude incroyable, et l'Esprit-Saint est descendu sur vous » (4). Les Maronites chantent aussi, de leur côté : « Béni celui qui l'a élue et qui l'a *formée* dans le sein maternel pour être sa propre mère. Bienheureuse êtes-vous, ô Marie, vous qui avez *mérité* d'enfanter d'une manière ineffable le Fils du Très Haut, Vierge et Mère de l'éternel Créateur d'Adam et d'Ève » (5).

Même langage en Occident. Ce qu'on lit, au troisième livre des Rois, du temple de Salomon : « Il ne s'est pas fait dans tous les royaumes du monde un ouvrage semblable » (6), saint Pierre Damien l'applique à la Mère de Dieu. « Rien de plus vrai, rien de plus

(1) C'est-à-dire, celui dont le premier fut le type et la figure.
 (2) *Id.*, *ibid.*, *orat. in Deip. Nativ.*, n. 10, 677. Même pensée presque dans les mêmes termes exprimée par Modeste de Jérusal. *Encom. in Deip.*, n. 4
 (3) Conc. Nic. 2, act. 3, *apud Mansi*, xxii, 1139.
 (4) *Theoloc.*, p. 100. E. (texte emprunté à Passaglia).
 (5) *In offic.* ad 1, ser 6. *Apud Asseman. in Cod. liturg.*, I, p. 406.
 (6) III Reg., x, 20.

sublime, rien de plus doux pour notre misérable mortalité. Encore que Dieu ait fait beaucoup de grandes choses dans le monde, pourtant ses doigts n'ont jamais rien façonné ni de si excellent ni de si magnifique que cette Vierge bénie » (1). Et ce n'est pas chose étrange : « car l'éternelle sagesse qui atteint fortement d'une extrémité à l'autre et qui dispose toutes choses avec suavité, l'a formée telle qu'elle fût digne de recevoir la Sagesse même en elle et de la revêtir d'une chair immaculée » (2).

« Disons donc avec allégresse à la Sainte Vierge Marie, mère de Notre Seigneur Jésus-Christ; disons-lui hardiment : Allaites, ô mère, le Christ, Notre Seigneur et le mets délicieux des âmes. Nourrissez de votre lait le pain qui nous est venu du ciel, ce pain déposé dans la crèche pour devenir l'aliment des animaux raisonnables... Allaites celui qui vous a faite ce qu'il vous fallait être pour que lui-même fût fait de vous; qui, conçu de vous, vous a rendue féconde, et qui, naissant de vous, vous a conservé l'honneur de la virginité; celui qui, avant de naître, a choisi lui-même et le sein et la ville et le jour où il prendrait naissance, et qui par lui-même a fait ce qu'il a choisi. Et c'est là ce qui jadis avait été prédit (3) : Ne dira-t-on pas de Sion : Un homme et un homme est né en elle; et le Très-Haut lui-même l'a fondée » (4)?

(1) S. Petr. Dam, Sermon. 44, *in Nativ. B. V.* Sermon 1. P. L. 144, 739, 740.

(2) *Id.*, sermon. 45, *in Nativ. B. V.* Sermon 2. *Ibid.*, 741.

(3) Psalm, LXXXVI, 5.

(4) In append. Sermon. S. August, sermon. 128, *in Nat. Dom.*, n. 2. P. L. 39, 1998 Il est plus que douteux que ce sermon soit l'œuvre de S. Augustin. Mais ce que tous reconnaissent, c'est qu'il est tiré par fragments des ouvrages de l'illustre docteur, et que les pensées sont de lui.

Si l'on interprète ces mots *un homme et un homme* d'une multitude

Jusqu'ici nous n'avons guère considéré que la Mère de Dieu. Saint Thomas, dès le principe, nous avertissait qu'il faut aussi tenir compte de la coopératrice à l'œuvre de la Rédemption, quand on parle des privilèges accordés à la Vierge en vue de sa mission. « Marie, dit-il ailleurs, est pleine de grâce quant au rejaillissement sur tous les hommes. C'est, en effet, une grande chose en chaque saint qu'il ait autant de grâces qu'il en faut pour suffire au salut de plusieurs. Mais la plus grande merveille serait qu'il en eût assez pour suffire au salut de tous les hommes du monde; et c'est là ce que nous voyons dans le Christ et dans la bienheureuse Vierge » (1). Ce n'est pas ici le lieu de nous arrêter plus longuement à ce point de vue particulier : nous y reviendrons plus d'une fois ou plutôt les Pères nous y ramèneront, quand le moment sera venu de contempler en Marie la Médiatrice et la Mère des hommes.

En attendant, cueillons encore une exquise pensée de saint Bernard sur la préparation de grâce exigée par la maternité divine. « Le Sauveur des hommes, voulant se faire homme et naître de l'homme, a dû choisir entre toutes les femmes ; disons mieux, se former à

d'hommes, le texte n'en convient pas moins à Marie, mère universelle des enfants de Dieu.

Rappelons encore une ingénieuse et touchante pensée de Pierre de Celle, dans l'une de ses homélies sur l'Annonciation de la très sainte Vierge. Le pieux et docte évêque interprète les paroles de l'Ange, *Ave, gratia plena*. « Sicut appellavit (Deus) congregationes aquarum Maria, sic congregationes gratiarum in Maria. Gratia plena : non caperet, non conciperet Jesum, nisi gratia plena. Semper enim Jesus natus est apud Patrem in mari copiosarum deliciarum. Praemisit ergo matri eandem navem in qua natare consueverat, et alluvione gratiarum alveum ejus implevit, ut merito diceretur gratia plena. Alveus iste gratiarum... non siccatur... non minuitur... Ecce ego sto juxta fontem aquae; igitur, puella, da mihi bibere, quia superabundas dono donandi et voluntate largiendi... » Petr. Cellens., *Serm. 24, in Annunc. Dom.* 3. P. L. cii, 714, sq.

(1) S. Thom., *Opusc. super Salut. angelic.*, ad verba: Gratia plena.

lui-même une mère telle qu'il savait qu'elle dût être pour lui convenir et lui plaire. Il la voulut donc vierge, afin de naître d'une immaculée, lui l'Immaculé qui venait purifier toutes nos souillures. Il la voulut humble, lui l'humble et le doux de cœur qui devait nous donner en sa personne le nécessaire et le très salubre exemple de ces vertus. Il lui donna un enfantement virginal, après qu'elle eut fait déjà, sous son inspiration, le vœu de virginité, et reçu par sa grâce le mérite de l'humilité. Afin donc que celle qui devait enfanter le Saint des saints fût sainte de corps, elle reçut le don de virginité; afin qu'elle fût sainte de cœur, elle reçut le don d'humilité. Et la Vierge royale, parée de ces vertus comme d'autant de joyaux, resplendissante du plus pur éclat dans le corps et dans l'âme, connue même aux cieux par son incomparable beauté, attira sur elle le regard des habitants du ciel, au point d'incliner vers elle le Cœur du Roi lui-même et de l'engager à lui députer un messager d'en haut. Et c'est là ce que nous apprend l'Évangéliste, quand il nous montre l'Ange envoyé par Dieu à la Vierge, c'est-à-dire par la Grandeur à la bassesse, par le Seigneur à la servante, par le Créateur à la créature. O condescendance de Dieu! ô excellence de la Vierge » (1).

Concluons par les belles paroles de Bossuet: « Que servirait-il à Marie d'avoir un Fils qui est devant elle, et qui est l'auteur de sa naissance, s'il ne la faisait naître *digne de lui*? Ayant à se former une mère, la perfection d'un si grand ouvrage ni ne pouvait être portée trop loin, ni ne pouvait être commencée trop

(1) S. Bernard., *hom. 2 super Missus est*, n. 1 et 2. P. L. clxxxiii, 61, 62.

tôt; et si nous savons concevoir combien est auguste cette dignité à laquelle elle est appelée, nous reconnâtrons aisément que ce n'est pas trop de l'y préparer dès le premier moment de sa vie » (1). Ce disant, Bossuet ne fait autre chose que répéter ce qu'il avait lu dans les Pères. En effet, n'est-ce pas là ce qu'ils nous font entendre quand, sous tant de formes et dans tant de circonstances, ils nous montrent Dieu *formant, produisant, créant* en Marie sa mère, et déjà la faisant telle qu'il pût naître de son sein virginal et l'habiter comme un temple digne de lui?

(1) Bossuet, 1 serm. sur la *Nativité de la sainte Vierge*, à la fin du second point.

CHAPITRE IV

Seconde raison qui fait de sa maternité le centre et la clef des perfections de la bienheureuse Vierge: *son union* la plus étroite de toutes avec le principe de la grâce.

I. — A cette première raison qui fait de la maternité divine le centre et la source de si nombreux et si ineffables privilèges, le Docteur Angélique en ajoute une seconde, dans la troisième partie de la *Somme théologique*. La voici traduite mot à mot du latin. « Plus un être se rapproche de son principe en chaque genre, plus il participe à l'influence de ce même principe. C'est pourquoi le Bienheureux Denys a dit, au quatrième chapitre de la *Hiérarchie céleste*, que les Anges qui, parmi toutes les créatures de Dieu, sont le plus rapprochés de lui, participent plus largement que les hommes au trésor des perfections divines. Or, le Christ est le principe de la grâce, selon la divinité comme auteur principal et comme instrument, suivant l'humanité. Ce qui fait dire à saint Jean dans son Évangile : La grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ (1). La bienheureuse Vierge Marie fut la plus rapprochée du Christ selon l'humanité, puisque c'est d'elle qu'il a reçu la nature humaine;

(1) Joan., I, 17.